

Agent(e) Technicien(ne) Vendeur(se) Spécialisé(e) en Matériels de Sports



DURÉE

45 semaines (1575 heures) dont 10 d'application en entreprise.

VALIDATION

Titre Professionnel de Niveau V, délivré par le Ministère chargé de l'Emploi.

DÉBOUCHÉS

Technicien cycles et/ou conseiller technique glisse (ski man) ou vendeur d'articles de sports en magasins (ville ou station), en grandes surfaces spécialisées, en centre de vacances.

FORMATION EN C. R. P.

Accompagnement par une équipe pluriprofessionnelle (formateurs, chargé d'insertion, médecin, psychologue, assistant social...), ayant une expérience professionnelle et technique dans le domaine ou bien titulaire d'un diplôme de la spécialité.

Possibilité d'adaptation des postes et des rythmes.

CONTACT

A. I. S. P. - C. R. P. L'Englennaz
52 av. de la Sardagne
CS 20156
74303 CLUSES Cedex

Tél. 04 50 98 18 14
Fax 04 50 96 38 56

Web : www.englennaz.com
e-mail : englennaz@aisp74.asso.fr

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Définition :

L'Agent Technicien-Vendeur Spécialisé en Matériel de Sports a une polyvalence technique et commerciale. Il accueille, renseigne, conseille le client. Il réalise la location, la vente de matériels ou d'accessoires. Il participe à l'organisation de l'espace de vente ou de location et veille à le maintenir en état. Sur l'axe technique, il prépare, règle, entretient et répare les matériels qu'il met à disposition du client. Il est autonome sur son poste de travail, qu'il organise et maintient en ordre.



Conditions générales d'exercice :

Le travail s'effectue dans un magasin comportant un espace de vente, de location et / ou un atelier. Le technicien est en relation constante avec la clientèle. Il exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique à qui il rend compte.

En fonction du type de structure, des jours d'ouverture et de la saison, des aménagements d'horaires et un travail le week-end sont possibles. Les horaires sont normalement réguliers pour les grandes surfaces spécialisées.

Suivant le type d'emploi (CDD ou saisonnier) et le contexte environnemental lié aux différentes pratiques sportives, une mobilité géographique plus ou moins importante peut-être nécessaire.

Liste des activités types de l'emploi:

Activité 1 – Effectuer la vente et la location des matériels et des accessoires de sport.

Activité 2 – Réaliser la préparation et la réparation des cycles.

Activité 3 – Réaliser la préparation et le réglage des matériels de sport de montagne et de glisse.

QUELS SONT LES PRE REQUIS ?

- Lire et comprendre le français
- Connaître et savoir utiliser les 4 opérations arithmétiques
- En cas de pré requis insuffisants, une Préparatoire Générale de 3 ou 6 mois est nécessaire. Elle doit être notifiée par la M. D. P. H.



QUELLES APTITUDES FAUT - IL AVOIR ?

Bonne dextérité manuelle.
Esprit pratique et logique.
Aisance orale et sens relationnel développé.



QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?

1° Louer, vendre et entretenir du matériel et des accessoires de sport :

- Réaliser des entretiens de vente.
- Proposer et régler du matériel de location.
- Remplir les documents liés à la location.
- Participer au maintien de l'opérationnalité du parc de location et de l'espace de vente.
- Corder des raquettes de tennis et de badminton.

2° Monter des cycles et effectuer les réglages de mise en service :

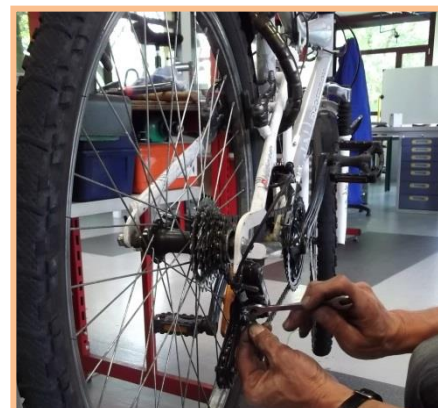
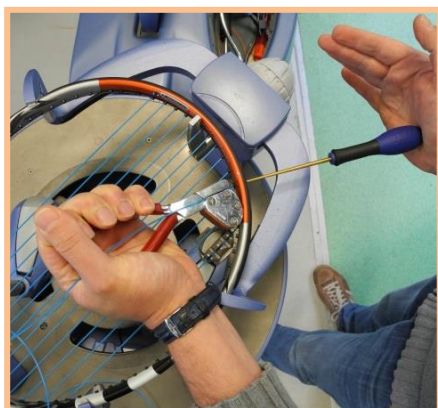
- Effectuer une révision de sécurité.
- Remettre en état des cycles : roues, freins, indexation, transmission, suspensions, périphériques.

3° Monter, régler, entretenir et réparer des matériels de skis :

- Entretien et réparation de skis et snowboards (surmoulage, mise à plat, affûtage, fartage...).
- Entretien et réparation de chaussures, de fixations, d'accessoires.

QUELS SONT LES MATÉRIELS UTILISÉS ?

Utilisation d'une gamme étendue d'outillages à main et motorisés dans le respect des règles de sécurité.



QUELLE MÉTHODE ET QUELS SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ?

- Apports théoriques et démonstrations.
- Travaux pratiques.
- Mise en situation de production.
- Jeux de rôles.
- Vidéos, revues professionnelles.
- Évaluations formatives régulières pour mesurer les acquis et ajuster les contenus et le déroulement en fonction des résultats.
- Appréciations intermédiaires et finales.
- Guidance de l'équipe pédagogique.